

Conditions générales d'utilisation de « SMART HOME by hornbach » (Conditions d'utilisation)

Remarque préliminaire

Le Règlement (UE) 2023/2854 du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2023 concernant des règles harmonisées portant sur l'équité de l'accès aux données et de l'utilisation des données et modifiant le règlement (UE) 2017/2394 et la directive (UE) 2020/1828 (Règlement de l'EU sur les données ou EU Data Act), entré en vigueur le 12 septembre 2025, dispose que HORNBAACH ne peut utiliser les données d'utilisation non personnelles que sur la base d'un accord contractuel avec l'utilisateur concerné de « SMART HOME by hornbach ». Les données d'utilisation personnelles restent soumises au Règlement européen général sur la protection des données (RGPD).

Les présentes conditions générales d'utilisation de « SMART HOME by hornbach » (« Conditions d'utilisation ») ont pour but de permettre un échange de données équitable et fondé sur la confiance, conformément aux dispositions légales.

1. Champ d'application

Les présentes Conditions d'utilisation s'appliquent dans le cadre de l'accord conclu entre HORNBAACH Baumarkt AG [« HORNBAACH »] et l'utilisateur de « SMART HOME by hornbach » [« utilisateur »] dans le cadre d'un contrat de vente conclu directement ou intégré par renvoi contractuel (« contrat ») concernant une passerelle « SMART HOME by hornbach » ou d'autres produits « SMART HOME by hornbach » et/ou des services numériques associés et des contrats liés, en ce qui concerne l'utilisation de toutes les données traitées lors de l'utilisation des produits intelligents mentionnés.

Les Conditions d'utilisation suivantes ne couvrent pas les prestations et contreprestations dues en dehors de l'utilisation des données dans le cadre d'un contrat ou d'une intégration contractuelle, ni toutes les autres relations juridiques existant en vertu de la loi ou d'autres dispositions légales en dehors de l'utilisation des données régie par les présentes Conditions d'utilisation.

Si l'utilisateur commande d'autres services liés, ceux-ci sont également couverts par les dispositions suivantes. Si les services liés sont soumis à des conditions d'utilisation supplémentaires, le fournisseur en informe l'utilisateur avant la commande du service en indiquant les conditions d'utilisation supplémentaires.

2. Définitions

« **Produit** » :

Le produit est une passerelle « SMART HOME by hornbach » ou tout autre objet mobile de la gamme « SMART HOME by hornbach » sur lequel l'utilisateur acquiert un droit sur la base d'un contrat de vente, de location ou de leasing et qui obtient, génère ou collecte des données sur son utilisation ou son environnement et peut transmettre des données via un service de communication électronique publiquement accessible et dont la fonction principale n'est pas le stockage et le traitement de données.

Ne sont pas considérés comme des produits relevant du présent accord tous les articles/produits de la gamme HORNBAACH commercialisés sous une autre marque que « SMART HOME by hornbach ».

« Service associé » :

Un service, y compris un logiciel, qui est intégré au produit « SMART HOME by hornbach » ou associé à un produit « SMART HOME by hornbach » de telle sorte que le produit « SMART HOME by hornbach » ne peut pas remplir ses fonctions sans ce service associé. Cela inclut également les services liés aux produits, le compte utilisateur et les exigences techniques du système « SMART HOME by hornbach ».

Les définitions de l'article 2 du Règlement de l'EU sur les données sont applicables.

3. Nature et étendue des données utilisées, lieu d'utilisation

Dans le cadre et en relation avec l'utilisation du produit et des services liés aux produits, les données énumérées ci-dessous, qui peuvent également être à caractère personnel, sont susceptibles d'être générées, mises à disposition et transmises. Celles-ci seront utilisées et communiquées conformément aux dispositions des présentes Conditions d'utilisation.

- 3.1. **Données d'enregistrement** : lors de son enregistrement, l'utilisateur fournit les données nécessaires à la création et à la gestion de son compte utilisateur (article 6, paragraphe 1, lettre b du RGPD).
- 3.2. **Données générées par le produit** : générées lors de et en relation avec l'utilisation du produit et des services liés et transmises à HORNBAACH, qui se distinguent les unes des autres comme suit :
 - 3.2.1. **Données relatives au produit** : données générées lors de l'utilisation du produit ou d'un service liés et ayant un rapport direct avec le produit/service. Il s'agit par exemple de la configuration et des réglages du produit et des logiciels associés, des messages de diagnostic et des données de consommation du produit.
 - 3.2.2. **Données de commande** : données générées lors de l'utilisation du produit ou d'un service lié en rapport avec l'activité de l'utilisateur. Il s'agit par exemple des données provenant d'actionneurs (par exemple, appareil allumé/éteint) et de capteurs (température, luminosité, etc.).
 - 3.2.3. **Données liées à l'utilisation** : données générées lors de l'utilisation du produit ou d'un service liés en rapport avec l'utilisateur et les activités de l'utilisateur. Cela comprend les identités des utilisateurs, les autorisations, les horaires d'activité, la durée de l'activité, le type d'activité et des informations générales sur la manière dont l'utilisateur utilise le produit et les services liés, ainsi que les autorisations.
- 3.3. **Données dérivées** : dans la mesure où des services contractuels correspondants sont convenus, HORNBAACH génère, par le traitement des données client, éventuellement en combinaison avec d'autres données ou informations, des données dérivées qui peuvent contenir de nouvelles informations. Les données dérivées comprennent, par exemple, des suggestions d'optimisation des activités de l'utilisateur.

4. Droits d'utilisation et de transmission des données pour HORNBAACH

4.1. Utilisation aux fins de la prestation contractuelle :

- 4.1.1. **Les données d'enregistrement** sont utilisées, dans la mesure où cela est nécessaire, pour la gestion du compte utilisateur et pour la fourniture des prestations contractuelles (article 6, paragraphe 1, lettre b du RGPD).
- 4.1.2. **Données générées par le produit et données dérivées** : celles-ci sont utilisées pour fournir le produit et les services liés conformément au contrat et pour garantir leur fonctionnement sûr et correct. Dans la mesure où il existe un lien avec une personne, la licéité du traitement des données utilisateur découle de l'article 6, paragraphe 1, lettre b du RGPD.

4.2. Utilisation à des fins propres par HORNBACH :

HORNBACH est en outre autorisé à utiliser les données générées par le produit et les données dérivées pour améliorer et perfectionner le produit et les services liés, ainsi que pour développer de nouveaux produits et services liés comparables. Cela ne s'applique toutefois que si et dans la mesure où HORNBACH a préalablement entièrement anonymisé les données utilisées à cet effet et a exclu toute traçabilité vers l'utilisateur. HORNBACH est également autorisé à procéder à cette utilisation au-delà de la durée du contrat.

4.3. Transmission de données par HORNBACH

4.3.1. HORNBACH est autorisé à mettre les données générées par le produit et les données dérivées à la disposition de tiers ou de charger ceux-ci de leur traitement, dans la mesure où cela sert à fournir le produit et les services liés conformément au contrat et à garantir leur fonctionnement sûr et correct. HORNBACH s'engage à lier ces tiers à des conditions contractuelles garantissant qu'ils traitent les données de l'utilisateur de manière confidentielle et ne les utilisent qu'aux fins convenues avec l'utilisateur et aux conditions convenues avec lui, ainsi que dans le respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel. Dans ce contexte, le tiers est également tenu de prendre des mesures de protection techniques et organisationnelles suffisantes pour garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données.

4.3.2. Afin d'améliorer et de perfectionner les produits et les services liés, ainsi que de développer de nouveaux produits et services liés comparables, HORNBACH est en outre autorisé à transmettre les données générées par le produit et les données dérivées à des tiers avec lesquels HORNBACH collabore directement aux fins susmentionnées. Toutefois, cela ne s'applique que si et dans la mesure où HORNBACH a préalablement anonymisé complètement les données utilisées à ces fins et exclu toute traçabilité vers l'utilisateur. HORNBACH est également autorisé à procéder à ce transfert au-delà de la durée du contrat.

4.3.3. En outre, HORNBACH ne peut mettre des données à la disposition de tiers qu'avec le consentement de l'utilisateur ou à la demande de celui-ci en vertu de ses droits de transmission. Toutefois, le droit de transmission est exclu d'emblée si le tiers est un exploitant de services de plateforme essentiels qui a été désigné comme contrôleur d'accès pour un ou plusieurs de ces services conformément aux dispositions du Règlement relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique (Règlement sur les marchés numériques). Si des données ont été transmises à des tiers qui n'étaient pas encore désignés comme contrôleurs d'accès au moment de la transmission, mais qui le sont devenus par la suite, la transmission doit être immédiatement interrompue.

5. Droits de l'utilisateur sur les données

Conformément aux dispositions suivantes, l'utilisateur a le droit d'accéder aux données générées par le produit et aux données dérivées, de les utiliser et de les transmettre.

5.1. Accès et utilisation des données générées par le produit :

Si l'utilisateur ne peut pas accéder directement aux données générées par le produit via les interfaces correspondantes, HORNBACH met ces données, y compris les métadonnées, à la disposition de l'utilisateur sur simple demande, de manière sécurisée et aussi simple que possible, sans délai, gratuitement et, le cas échéant, en continu et en temps réel. Cela se fait sur simple demande par voie électronique, dans la mesure où cela est techniquement possible et conforme aux présentes Conditions d'utilisation. Les exceptions prévues à l'article 7 du Règlement de l'EU sur les données continuent de s'appliquer.

Dans la mesure où les droits de propriété intellectuelle de HORNBAACH ou de tiers sont concernés, HORNBAACH accorde par la présente à l'utilisateur les licences nécessaires pour l'utilisation à des fins privées de l'utilisateur.

Dans la mesure où des données et informations confidentielles de HORNBAACH ou de tiers sont concernées, l'accès et l'utilisation ne sont autorisés que si un accord de confidentialité stipulant les conditions détaillées a été préalablement conclu entre HORNBAACH et l'utilisateur.

5.2. Accès et utilisation des données dérivées :

HORNBAACH met les données dérivées à la disposition de l'utilisateur conformément aux accords relatifs au service associé correspondant, afin qu'il puisse les utiliser aux fins convenues, de manière sécurisée et aussi simple que possible. Dans la mesure où les droits de propriété intellectuelle de HORNBAACH ou de tiers sont concernés, HORNBAACH accorde par la présente à l'utilisateur les licences nécessaires pour l'utilisation aux fins convenues par l'utilisateur. Dans la mesure où des données et informations confidentielles de HORNBAACH ou de tiers sont concernées, l'accès et l'utilisation ne sont autorisés que si un accord de confidentialité stipulant les conditions détaillées de la transmission a été conclu au préalable.

5.3. Transmission à des tiers :

5.3.1. L'utilisateur est en outre autorisé à transmettre à des tiers les données générées par le produit et ses droits d'utilisation correspondants sur la base des fins contractuellement convenues avec ces derniers ou à les faire transmettre par HORNBAACH. Cela comprend notamment la transmission à des prestataires de services de maintenance et de réparation indépendants à des fins de maintenance et de réparation du produit ou à des fabricants d'autres appareils/produits liés au produit à des fins de dépannage et d'intégration des autres appareils/produits. Dans la mesure où les droits de propriété intellectuelle de HORNBAACH ou de tiers sont concernés, HORNBAACH accorde par la présente à l'utilisateur les licences nécessaires pour l'utilisation aux fins convenues et autorisées.

5.3.2. Toutefois, il n'existe pas de droit de transmission si le tiers est un exploitant de services de plateforme essentiels qui a été désigné comme contrôleur d'accès pour un ou plusieurs de ces services conformément aux dispositions du Règlement sur les marchés numériques.

5.3.3. La transmission doit être effectuée sur la base d'un accord contractuel. Le cas échéant, les obligations existantes découlant d'accords de confidentialité entre HORNBAACH et l'utilisateur doivent être transmises au tiers.

L'accord doit garantir :

- que le tiers traite les données de manière confidentielle et prévoit des mesures de protection techniques et organisationnelles suffisantes pour garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données,
- que le tiers utilise les données exclusivement aux fins convenues avec l'utilisateur et aux conditions convenues avec lui et HORNBAACH, et qu'il supprime les données dès qu'elles ne sont plus nécessaires à la réalisation de l'objectif convenu avec l'utilisateur,
- qu'il est interdit au tiers d'utiliser les données pour développer des produits ou des services liés concurrents des produits ou services liés de HORNBAACH.

5.3.4. La transmission des données ou des droits d'accès et d'utilisation correspondants par le tiers à d'autres tiers est autorisée si cela est nécessaire à la fourniture du service par le dernier tiers et qu'il n'existe pas d'intérêts contraires manifestes de HORNBAACH. En cas d'intérêts contraires importants, HORNBAACH dispose d'un droit d'interdiction.

5.3.5. Les droits d'utilisation et de transmission de l'utilisateur relatifs aux données générées par les produits subsistent même après la fin du présent contrat. Toutefois, l'utilisateur n'est pas autorisé à utiliser ou à transmettre ou à faire transmettre les données générées par le produit d'une manière qui porte directement préjudice aux intérêts commerciaux légitimes de HORNBAACH, en particulier aux fins de développer des produits ou des services liés concurrents des produits ou services liés de HORNBAACH. Cela s'applique également après la fin du contrat relatif au produit et/ou aux services liés.

5.3.6. La transmission de données dérivées n'est autorisée à l'utilisateur qu'avec l'accord exprès de HORNBAACH.

6. Cession du contrat

- 6.1. En cas de vente du produit par l'utilisateur (revendeur), celui-ci informe l'acheteur des conditions d'utilisation existantes avec HORNBAACH et propose au deuxième (ou autre) acheteur d'adhérer à aux conditions d'utilisation conclu avec HORNBAACH.
- 6.2. En concluant le présent accord, HORNBAACH accepte à l'avance la reprise du contrat par le deuxième (ou autre) acheteur. Le revendeur est tenu d'informer HORNBAACH du partenaire contractuel et de la date de reprise du contrat.
- 6.3. Les accords de confidentialité existants restent inchangés.

7. Modalités de mise à disposition et de publication et obligations en lien avec la transmission à des tiers

- 7.1. HORNBAACH s'engage à créer les conditions techniques nécessaires pour que l'utilisateur puisse exercer pleinement ses droits sur ses données conformément aux présentes Conditions d'utilisation.
- 7.2. HORNBAACH veille en particulier à mettre en place les conditions techniques nécessaires et habituelles pour l'accès et l'utilisation en fournissant les interfaces ou accès au système nécessaires et courants et met à disposition les données générées par le produit sur demande, sans délai, dans un format courant lisible par machine, téléchargeable et modifiable en temps réel.
- 7.3. En outre, HORNBAACH veille à ce que les conditions techniques nécessaires et habituelles soient réunies pour la transmission des données générées par le produit et met les données générées par le produit à la disposition des tiers habilités, sur demande, dans un format courant convenu, lisible par machine, directement, sans délai et moyennant une indemnité raisonnable pour couvrir les frais de l'utilisateur, via des interfaces ou des accès au système courants, et, dans la mesure où cela est techniquement possible, de manière continue et en temps réel, et dans la même qualité que celle dans laquelle HORNBAACH dispose des données. À cette fin, HORNBAACH s'engage à proposer au(x) tiers la conclusion d'un accord régissant les modalités de mise à disposition. Le calcul de l'indemnisation pour les frais est effectué conformément à l'article 9 du Règlement de l'EU sur les données.
- 7.4. Afin de permettre une transmission simple, rapide et sécurisée de sa demande d'accès ou de transmission, HORNBAACH met à la disposition de l'utilisateur un moyen de communication électronique simple et sécurisé (généralement une adresse e-mail).
- 7.5. Les parties conviennent que, lors de la transmission par l'utilisateur ou à la demande de l'utilisateur, HORNBAACH n'est tenu de transmettre des secrets d'affaires que dans la mesure où cela est absolument nécessaire pour atteindre le but convenu entre l'utilisateur et le tiers et où le tiers a conclu un accord de confidentialité avec HORNBAACH afin de garantir la confidentialité, et a pris toutes les mesures spécifiques nécessaires convenues dans cet accord pour garantir la confidentialité.

8. Garantie, responsabilité, durée et résiliation

- 8.1. La garantie, la responsabilité, la durée et la résiliation ordinaire sont régies par la relation contractuelle sous-jacente.
- 8.2. Le droit des deux parties à une résiliation extraordinaire pour juste motif reste inchangé. Un juste motif autorisant une partie à procéder à une résiliation extraordinaire existe en particulier lorsque l'autre partie commet des violations répétées ou graves des dispositions des présentes Conditions d'utilisation.
- 8.3. La résiliation conformément aux règles ci-dessus doit être effectuée en la forme écrite.

Supplément pour la Suisse

Le présent supplément pour la Suisse (« CH-Amendment ») complète les conditions générales d'utilisation de « SMART HOME by hornbach » (« conditions d'utilisation ») et est applicable uniquement aux utilisateurs dont le domicile ou la résidence habituelle se trouve en Suisse (« utilisateurs suisses »). En cas de contradiction entre les conditions d'utilisation et le présent CH-Amendment, les dispositions du présent CH-Amendment l'emportent, dans la mesure où elles concernent des utilisateurs suisses.

Pour le reste, les conditions d'utilisation s'appliquent de manière inchangée.

1. Application des conditions d'utilisation indépendamment du EU Data Act

- 1.1 Les conditions d'utilisation s'appliquent aux utilisateurs suisses sur une base contractuelle. Le Règlement de l'UE sur les données (EU Data Act) n'est pas applicable directement en Suisse. Les dispositions contenues dans les conditions d'utilisation s'appliquent toutefois de la même manière aux utilisateurs suisses en tant que droits et obligations contractuellement convenus, indépendamment de l'applicabilité du Règlement de l'UE sur les données.
- 1.2 Il en va de même pour les renvois contenus dans les conditions d'utilisation aux définitions du Règlement de l'UE sur les données (en particulier au chiffre 2 des conditions d'utilisation): celles-ci sont applicables aux utilisateurs suisses en tant que définitions contractuelles.

2. Législation sur la protection des données

Dans la mesure où les conditions d'utilisation se réfèrent au Règlement européen général sur la protection des données (RGPD) (en particulier aux chiffres 3.1, 4.1.1 et 4.1.2 des conditions d'utilisation), les dispositions de la Loi fédérale suisse sur la protection des données du 25 septembre 2020 (LPD; RS 235.1) et de l'Ordonnance correspondante sur la protection des données (OPDo; RS 235.11) sont applicables aux utilisateurs dont le domicile se trouve en Suisse en plus du RGPD ou – dans la mesure où le RGPD n'est pas directement applicable – à la place du RGPD.

3. Dispositions relatives aux contrôleurs d'accès

Les restrictions contenues dans les conditions d'utilisation relatives aux exploitants de services de plateforme essentiels qui ont été désignés comme « contrôleurs d'accès » conformément au Règlement sur les marchés numériques (Digital Markets Act, DMA) (chiffres 4.3.3 et 5.3.2 des conditions d'utilisation) sont applicables aux utilisateurs suisses en tant qu'accord contractuel, indépendamment du fait que le DMA soit applicable directement en Suisse ou non. La désignation comme contrôleur d'accès par la Commission européenne ou une classification comparable par une autorité compétente est déterminante.